Monsieur Vanik BERBERIAN

Président   
de l’Association des Maires Ruraux de France

52, Avenue du Maréchal FOCH

69006 LYON

Paris, le 13 septembre 2019

Monsieur le Président,

Nos 9 organisations ont pris la décision de s’adresser à l’Association des Maires Ruraux de France afin d’attirer votre attention sur la situation faite aux personnes retraitées.

Nous travaillons depuis plus de 5 ans sur les questions touchant les retraités et, malgré des parcours différents, nous nous retrouvons sur la défense de la situation des 17 millions de personnes concernées.

Depuis 2013, aucune revalorisation des pensions n’a été décidée par les pouvoirs publics qui se sont succédé, à quelques mesures symboliques près. L’indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires a conduit à une paupérisation des retraités, qui ne pourra que se poursuivre selon les dernières études réalisées par le Conseil d’Orientation des retraites.

Cette attitude des gouvernements successifs, couplée avec d’autres décisions (suppression de la 1/2 part, imposition des majorations familiales, création de la taxe de 0,3% sur les retraites…) et dernièrement, la hausse de la CSG, aboutit à un constat partagé et confirmé par le Conseil d’Orientation des Retraites, l’INSEE, etc. : le pouvoir d’achat des retraités est en chute libre.

Jamais, depuis des décennies, une catégorie aussi substantielle de la société française n’avait fait l’objet d’une telle attaque frontale. Plus d’un million des 17 millions de retraités sont des retraités pauvres.

Les autres voient, chaque année, leur situation se détériorer.

A cette donnée économique s’ajoute le sentiment que les retraités sont rejetés aux marges de la société. Vous aurez remarqué qu’il n’existe aucun secrétariat d’Etat en charge de la situation des retraités et des personnes âgées. Il est par ailleurs très difficile d’être reçu dans les ministères traitant de notre situation, à telle enseigne que Mme Buzyn ne nous a reçu qu’une seule fois depuis le début de son ministère et le président de la République, comme le Premier Ministre, pas une seule fois.

Le mépris affiché de certains hommes et femmes politiques, les commentaires défavorables de certains médias, donnent à penser que les retraités sont trop couteux, trop riches, trop nombreux, voire égoïstes et renfermés sur eux-mêmes (alors que la retraite est un droit acquis par des années de cotisations, pendant leur activité professionnelle).

Or, rien n’est plus faux : dans la mesure de leurs moyens et de leur temps, nonobstant leurs choix personnels familiaux ou autres, les retraités constituent une part active de la population, intégrée dans la société et les structures locales de la République, à commencer par les communes :

* Ils siègent dans les instances associatives,
* Ils participent aux actions de prévention,
* Ils participent à la vie politique locale : conseils, municipaux, départementaux, quand ils n’assument pas eux-mêmes des fonctions de maire.

Nos organisations n’acceptent pas qu’on leur dise, en substance, vous êtes des « nantis », vous êtes trop nombreux, bref, vous coutez trop cher.

Quels bénéfices, au plan social, au plan économique et au plan humain peut-on tirer de telles accusations ?

⏵Au plan social, les retraités représentent 25% de la population et 30% des votants. Comment expliquer à ces électeurs qu’on préservera leur pouvoir d’achat et faire le contraire ?

⏵Au plan économique, leurs activités bénévoles ont été estimées à un demi-point de PIB. Quel intérêt y a-t-il à appauvrir 17 millions de personnes dans une économie qui repose essentiellement sur la consommation intérieure ?

⏵Au plan humain, on les désigne comme la génération du « baby-boom » oubliant que la démographie a été encouragée après la guerre par une politique nataliste afin de reconstruire le pays, oubliant que les « 30 glorieuses » ne l’ont été que pour les grands groupes qui ont pu renaître ou se constituer pendant cette période, oubliant que les salaires progressaient au rythme de l’inflation, oubliant qu’il a fallu des décennies pour que les revenus des retraités rattrapent ceux des actifs, oubliant enfin que la génération actuelle de retraités sera la première à devoir s’occuper à la fois de leurs parents et de leurs enfants, voire petits-enfants.

Peut-on à la fois critiquer les retraités, les solliciter toujours plus au portefeuille et trouver normal qu’ils se dévouent sans compter dans les collectivités ? Peut-on, comme le président MACRON, leur dire qu’ils sont une part indispensable de la société et leur retirer, petit-à-petit, les moyens de leur autonomie, qu’ils consacrent en partie aux activités collectives, la commune, le village, le canton, la ville ?

Les retraités ont largement été impliqués dans les gilets jaunes, ce qui n’a surpris que ceux qui ne connaissent pas les liens associatifs, militants, de solidarité, qui lient les populations locales. Les retraités sont souvent les premiers à établir ces chaînes d’entraide, avec ou sans gilets jaunes.

Nos 9 organisations ont donc décidé de s’adresser aux maires de ce pays et particulièrement aux représentants de la ruralité et de leur demander leur soutien sous la forme du vote d’une motion.

Si nous nous adressons à l’Association que vous présidez, c’est que nous savons l’importance qu’elle attache à la défense des communes rurales, à l’existence des services publics locaux, au lien entre les municipalités et les habitants et particulièrement les plus âgés.

Nous savons que les maires sont en 1ère ligne pour la défense de leurs administrés les plus âgés, en particulier tout ce qui touche à la prévention, l’accès aux maisons de retraite et aux EHPAD.

Aussi, nous avons décidé de solliciter les maires et souhaitons recevoir votre soutien dans cette démarche. Nous sommes naturellement à votre disposition pour toute rencontre que vous jugeriez utile.

Certain que vous comprendrez la colère et la détermination qui nous animent, nous vous prions d’agréer, Monsieur le Président, l’assurance de nos sincères salutations républicaines.

Pour les 9,

Didier HOTTE, UCR-FO

0140528422

Olivier JOUCHTER (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Didier HOTTE (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)

Jacqueline VALLI (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)

Daniel DELABARRE (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)

Marylène CAHOUET (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)

Gérard GOURGUECHON (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Marc LE DISERT (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Francisco GARCIA (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)

Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)